

LA FOURNÉE

Volume XIII, n° 1-2 Septembre 2012 - février 2013

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
Terrebonne, Québec, J6W 3C3
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

La Maison d'histoire de Terrebonne : une
quête presque terminée (*À lire en page 3*)

PATRIMOINE

Démolition inévitable
sur le chemin du
Curé-Barrette, à La
Plaine ?
À lire en page 10.

AU SOMMAIRE

NOTE DE RECHERCHE : LA MAISON JEAN DUPRÉ SUR LA CÔTE DE TERREBONNE (1732)

Récemment, monsieur Gérald Paul-Hus faisait l'acquisition de la maison « ancestrale » située au 3415 de la Côte de Terrebonne. Comme nous l'avons déjà souligné, cette maison était passablement délabrée et la partie centrale de la toiture menaçait de s'effondrer. Monsieur Paul-Hus a demandé à la SHRT d'en faire une courte histoire afin de mieux la restaurer.

Suite à la page 5

ARCHÉOLOGIE : FOUILLES DU CIMETIÈRE DE TERREBONNE EN 2002-2003 (par Francis Bellavance)

Avant d'entreprendre des excavations pour asseoir les fondations du nouveau théâtre de Terrebonne, la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) a engagé la firme Arkéos afin d'effectuer des études archéologiques sur le site du vieux cimetière.

Suite à la page 7

DOCUMENTS : DEUX TEXTES DE MADELEINE DE VERCHÈRES RELATANT SON EXPLOIT

Nous reproduisons deux textes originaux relatant l'exploit de Madeleine de Verchères, soulevé par Claude Martel lors de sa conférence du 22 novembre 2012 sur les guerres franco-iroquoises.

Suite à la page 11



La Maison d'histoire de Terrebonne voit le jour au 148, rue Saint-André (photo La Revue)



Fouilles du cimetière, 2002-2003 (Photo Normand Brière)



Richard Lagrange, historien

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le jeudi 28 février 2013
à 19 h 30.

Tous les détails à la
page 17.



Jeune et patrimoine: 14^e édition du concours international L'expérience photographique du patrimoine (photo MCCQ)



Yvon Jean, collaborateur bénévole de la SHRT

DANS LES ÉCOLES...

Le 12 septembre, les élèves de l'option *Exploration culturelle* (ÉS du Coteau) participaient à un rallye dans le Vieux-Terrebonne, animé par le président de la SHRT, Claude Blouin. Comme l'an dernier, le thème du rallye historique a été la découverte des divers styles architecturaux résidentiels. Une trentaine de jeunes ont connu une journée de découverte magnifique.



La SHRT sera co-promoteur de la 14^e édition du concours Expérience photographique du patrimoine 2013 du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ – Action patrimoine). À ce titre, la SHRT encadrera les participants du Collège Saint-Sacrement, sous la supervision de monsieur Louis Boucher, enseignant en histoire. À suivre dans la prochaine édition.



Le 18 novembre dernier, Mathieu Traversy, député de Terrebonne, remettait la Médaille de l'Assemblée nationale à Claude Martel, vice-président de la SHRT, afin de souligner son engagement indéfectible dans la préservation et la promotion du patrimoine régional. Amplement méritée.



Yvon Jean est né en 1963 à Sayabec, à l'entrée de la vallée de la Matapédia.

Il a fait des études post-secondaires à l'École des métiers de l'Ouest (à Montréal) et s'est spécialisé en ébénisterie et finition de meubles; il a été diplômé en 1981. Yvon a d'abord œuvré dans la fabrication de jouets de bois; il a par la suite travaillé 10 ans dans le domaine du meuble résidentiel et commercial. Depuis plus de 20 ans, il travaille comme mécanicien industriel; il est présentement à l'emploi de Les Aliments LestersTM, à Laval.

Il est marié à Caroline Moïse, secrétaire de la SHRT (Vol. XI, no. 4, juin-août 2011, p. 2), depuis 22 ans; le couple a deux superbes enfants.

Dans ses loisirs, Yvon fait des rénovations et retape de vieux meubles. C'est un "patenteux" professionnel. Selon sa conjointe, il n'est pas vraiment sportif...

Yvon Jean collabore avec la Société d'histoire depuis la relance en mars 2008. Nous tenons à souligner son engagement inconditionnel dans la préparation logistique de chacune de nos activités. Merci!



Michel Morin, conseiller municipal, entouré des membres du CA de la SHRT et de Marie-France Despatie (photo Danielle Miny)



Jean-Marc Robitaille (Photo La Revue)

LA MAISON D'HISTOIRE DE TERREBONNE : UNE QUÊTE PRESQUE TERMINÉE

Contexte

En 1990, la Société d'histoire de la région de Terrebbonne (SHRT) mit en œuvre son projet de Maison de la culture Joseph-Masson. Ce projet reçut l'appui de tous les intervenants politiques, économiques et culturels de la MRC Les Moulins. Suite à une étude de localisation et à l'ébauche de devis préliminaires, réalisés en 1991, l'on convint que la SHRT devait procéder à l'acquisition du Château Millette (Résidence funéraire Saint-Louis) afin d'en faire le site principal de la Maison de la culture Joseph-Masson.

Les démarches en vue de rapatrier la collection Masson (archives et artefacts) allèrent bon train. L'inventaire des archives de la SHRT fut réalisé, les démarches d'acquisition et le financement du projet étaient de bon augure. Malheureusement, en cours de route, les propriétaires du Château décidèrent de développer leur entreprise et renoncèrent à la vente de leur immeuble. D'autres facteurs politiques et économiques ralentirent la marche du projet de Maison de la culture, de telle sorte qu'il fut mis de côté vers 1995.

Six ans plus tard, les conseillers municipaux Marguerite Lachapelle et Claude Martel relancèrent le projet sous l'appellation « Maison d'histoire de Terrebbonne »; plus modeste, ce dernier visait à mettre en valeur le patrimoine et l'histoire locale, tout en donnant « un second souffle » à la SHRT qui, rappelons-le, manquait quelque peu de dynamisme. Les conseillers voulurent profiter alors de la disponibilité de l'ancienne Banque Nationale désaffectée (rue Saint-Pierre) afin d'en faire le site tout désigné de la Maison d'histoire, lequel devait être impérativement à proximité des sites de l'Île-des-Moulins et de la Maison Perra-Bé-lisle. Mais le décès prématuré de madame Lachapelle (présidente de la SHRT) et le départ de la région de monsieur Martel (vice-président de la SHRT) mirent fin abruptement aux démarches entreprises.

Au printemps de 2008, après six ans d'inactivité, la SHRT reprit ses activités dans les limites de la MRC Les Moulins. Prioritairement, elle relança son projet de Maison d'histoire afin d'accomplir sa mission première de mise en valeur de l'histoire locale. Dans ce contexte, la SHRT cherchait un lieu fonctionnel et accessible, qui lui permettrait de mettre en valeur ses archives,

Durant toutes les discussions qui se sont déroulées depuis le printemps 2008 jusqu'à l'été 2011 entre les représentants de la SHRT et le maire de Terrebbonne Jean-Marc Robitaille, ce dernier a manifesté beaucoup d'ouverture et souscrit sans réserves à nos objectifs de mettre sur pied et d'animer une Maison d'histoire au cœur du Vieux-Terrebbonne, dans des conditions acceptables pour la SHRT. Le Conseil d'administration tient tout spécialement à l'en remercier.

Nous tenons aussi à remercier madame Françoise Martin et monsieur Jean-François Lévesque de la Direction des loisirs et de la vie communautaire, ainsi que monsieur Yannick Venne du Service des immeubles et des équipements pour leur étroite collaboration.

et de contribuer, par des activités d'animation, d'interprétation et de diffusion, au rayonnement du riche patrimoine historique, qui marque singulièrement la vie sociale et économique du grand Terrebonne. Quelques rencontres eurent lieu avec le maire Jean-Marc Robitaille et une évaluation des besoins de la SHRT lui fut soumise. Mais ce n'est qu'à la fin de l'année 2011 que nos démarches portèrent leurs fruits : le maire offrait à la Société d'histoire les anciens locaux devenus vacants de la MRC Les Moulins, sis au 148 de la rue Saint-André. Les modalités d'une entente avec la Ville restaient à définir. C'est ainsi que le 18 janvier 2012, les grandes lignes de cette entente furent arrêtées par le Maire et les représentants de la Société d'histoire à la suite du dépôt d'une offre de service et d'un projet de plan d'affaires de la «Maison d'histoire». Une entente formelle de partage des responsabilités fut donc signée à la fin de septembre. La Maison d'histoire demeure la propriété de la Ville de Terrebonne; elle est mise à la disposition de la SHRT qui en contre-partie doit en assurer le développement et l'animation.

L'offre de service

L'offre de services de la Maison d'histoire de Terrebonne est structurée selon six axes d'intérêt : expositions; centre de documentation; cours, ateliers et conférences; visites guidées sur mesure et projets spéciaux.

1. Expositions

La SHRT tiendra une exposition permanente de photographies anciennes, de cartes, de plans et de diverses pièces touchant à l'histoire de Terrebonne.

Elle organisera aussi des expositions temporaires, notamment en arts

visuels, ayant pour thème l'histoire et le patrimoine bâti de Terrebonne.

2. Centre de documentation

Le centre de documentation sera structuré et organisé en fonction de trois grandes thématiques : l'histoire locale, la généalogie et le patrimoine architectural. Pour une période de transition, il ne sera accessible au public que sur rendez-vous, selon un horaire qui reste à déterminer.

Quelques fonds d'archives privées, dont le Fonds Aimé Despatis seront accessibles aux chercheurs. De plus, à la suite d'une entente spécifique avec la Direction des Loisirs et de la vie communautaire, la SHRT récupérera de la bibliothèque de l'Île-des-Moulins plusieurs mètres de documentation dont les inventaires de Pierre-Georges Roy, les rapports de l'archiviste, des annuaires statistiques, des revues à caractère généalogique, des dossiers de presse. Elle pourra aussi récupérer des microfilms et microfiches, dont ceux des greffes des notaires ayant œuvré à Terrebonne ou dans sa région et du journal *La Revue* depuis sa fondation.

La SHRT disposera aussi de diverses banques de données accessibles en ligne, dont celles d'Archiv-Histo et du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal. Les chercheurs auront un accès gratuit à l'internet. La SHRT fera de l'accompagnement personnalisé des chercheurs son image de marque.

3. Programme de cours et ateliers

La SHRT offrira quatre programmes de cours disponibles le jour ou le soir, selon la clientèle ciblée :

- La recherche en généalogie et l'utilisation de ses divers instruments.
- L'histoire locale et régionale.

- L'architecture domiciliaire et institutionnelle de la région de Terrebonne.
- La restauration des bâtiments anciens.

4. Ateliers et conférences

La SHRT maintiendra sa programmation de conférences mensuelles entre le mois de septembre et le mois de mai.

Par ailleurs, des ateliers de formation en histoire locale seront offerts aux élèves du troisième cycle du primaire et du deuxième cycle du secondaire, selon divers thèmes rattachés au programme de formation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELSQ).

5. Visites guidées

La SHRT offrira diverses visites guidées spécialisées, préparées sur mesure, complémentaires ou supplémentaires des offres de la SODECT-Île-des-Moulins et de Tourisme des Moulins.

6. Projets spéciaux

Finalement, la SHRT organisera divers projets spéciaux, notamment des sorties éducatives étalées sur une ou deux journées (sorties avec une nuitée).

Hommages

La salle d'exposition du rez-de-chaussée sera nommée *Salle Marguerite Lachapelle*, troisième présidente de la Société et instigatrice du premier projet de Maison d'histoire; la salle de documentation sera nommée *Salle Normand Gouger*, président fondateur et directeur du centre de Montréal des Archives nationales du Québec; finalement, la salle de cours et de conférence sera nommée *Salle Aimé Despatis*, instigateur, co-fondateur et mentor de la Société d'histoire.

Note de recherche : La maison Jean Dupré sur la Côte de Terrebonne (1732)

Suite de la page 1

LE CONSTRUCTEUR

Au mois d'août 1731, Jean Dupré, habitant de Terrebonne, signait une transaction pour la construction d'une maison en pierre avec Jean-Baptiste Blot et Jean Rancourt, deux maçons de Montréal. Les travaux d'excavation sur sa terre devaient être terminés avant les labours de 1731 et la construction de la maison débiter après les semailles au printemps de 1732. Jean Dupré dit Rochefort, aussi appelé Jean Baptiste ou «le bonhomme» était établi sur la côte depuis 1710, bien que l'on ait retracé ni billet ni acte de concession de cette terre par le seigneur Louis Lecomte-Dupré¹. Le 24 avril 1723, le seigneur Louis Lepage concéda à Dupré, devant le notaire Nicolas Senet, la terre qu'il occupait déjà depuis 1710; elle mesurait 4 arpents (français) de front sur 20 de profondeur, prenant par devant à la rivière Jésus (des Mille Îles), tenant d'un côté et de l'autre à Jean Taillon.

Jean Dupré naquit à Boucherville (fief du Tremblay) le 30 avril 1685; il était le troisième enfant d'Antoine Dupré dit Rochefort et d'Élisabeth Valiquette. Antoine Dupré arriva en Nouvelle-France en septembre 1665 en tant que soldat de la compagnie La Tour au régiment de Carignan. Le 28 avril 1681, il épousa à Boucherville Elisabeth Valiquet, fille de Jean et de Renée Loppé. Antoine mourut à Boucherville le 19 septembre 1689 à l'âge de 50 ans.

Jean Dupré épousa Claire Février, fille de Christophe et de Claire Gauthier, le 20 janvier 1710. Il était âgé de 25 ans; son

épouse mineure en avait 19. Pour des raisons que l'on ignore encore, le couple s'établit sur la Côte de Terrebonne dans la même année, comme l'indique le plan de l'arpenteur Charles Basset Vauvilliers (fils de Bénigne Basset) réalisé en novembre 1710². Le couple Dupré-Février eut 11 enfants, dont 5 filles et 6 garçons; 9 d'entre eux atteignirent l'âge adulte, ce qui est révélateur des conditions de vie relativement aisées de la famille. La maison en pierre construite en 1732 en témoigne. En 1736, le seigneur Louis Lepage décrivit ainsi les biens de Dupré «qui possède 4 arpents de front sur 20 de profondeur [...] lequel a maison en pierre, grange, Etable, Ecurie, fourni [fournil]³, Bergerie, Lettrie [laiterie], et quatre Vingt arpens de Terre Labourable et quatorze Idem simplement defrichez.⁴» Jean Dupré fut inhumé à Terrebonne le 26 mars 1745, à l'âge de 62 ans. L'officiant fut Chartier de Lotbinière, prêtre missionnaire récollet; Charles Clément, Charles Biron, Louis et Charles Limoges furent témoins. Élisabeth lui survécut jusqu'au 14 janvier 1750; elle avait à peine 50 ans. L'officiant fut le récollet Perrault; Jean Taillon (un voisin), Pierre Lapointe (autre voisin) et Rancourt furent les témoins. Seul un inventaire réalisé après le décès de Claire Février nous est parvenu : il est on ne peut plus laconique et ne révèle rien de l'état des biens du couple. À une date indéterminée, la terre fut rattachée au domaine seigneurial pour être



Maison Jean Dupré (Photo : SHRT)

Les travaux de restauration ont débuté par des sondages visant à vérifier la conformité des éléments décrits dans le marché de construction avec ceux de la maison en son état actuel.

Le curetage de la base des murs a permis de constater l'existence de certains des éléments mentionnés dans le marché : les croisées (fenêtres) sont en pierre de taille; les pierres de coin face à la côte de Terrebonne sont piquées et gobetées, c'est-à-dire assemblées au mortier. Mais le plus étonnant demeure le fait qu'il s'agit maintenant d'une maison surélevée érigée sur une première dont la muraille sert de fondation à la seconde. Cette muraille est celle de la maison construite pour Jean Dupré. Qui donc aurait construit la seconde et quand?

conçédée à nouveau en septembre 1780 par le seigneur en titre Paul Margane de Lavaltrie à Augustin Lauriault. Cette terre bien établie possédait encore sa maison en pierre, sa grange et tous ses autres bâtiments. Il nous reste à reconstituer l'histoire de cette terre entre 1750 et 1780, ce qui ne sera pas une mince tâche considérant la rareté de documents disponibles.

PROPRIÉTAIRES SUBSÉQUENTS

Dès novembre 1784, Augustin Lauriault et Rose Ouimet vendirent leur terre à François Prévost, un marchand originaire de L'Assomption où il vivait depuis son mariage en 1774. Il y possédait un emplacement de 63 pieds de front sur deux arpents avec une maison servant aussi de magasin, un hangar, une écurie et d'autres dépendances. Prévost hypothéqua cet emplacement en 1785 afin de couvrir une avance de marchandises valant 825 livres contractée auprès des marchands James Finlay⁵ et Griffin de Montréal. Il s'installait à Terrebonne à l'âge de 34 ans.

Le couple Prévost-Raymond eut 15 enfants dont 10 survécurent jusqu'à l'âge adulte. Quelques-uns d'entre eux firent leur marque dans les affaires locales, notamment Hyacinthe qui fut tanneur et marchand et Jean Baptiste qui fut forgeron. Guillaume, un artisan-marchand, s'installa à la Mascouche du Page (Sainte-Anne-des-Plaines) où il eut une famille nombreuse. Parmi ses enfants, on retient Gédéon-Mélasippe (notaire), Melchior (notaire), Jules Edouard (médecin) et Wilfrid (avocat), tous de fervents et actifs patriotes avec leur père Guillaume, et mieux connus comme les Lions du Nord⁶.

Il est fort probable que le marchand François Prévost débita ses marchandises et fabriqua de la potasse sur la Côte de Terrebonne et non pas dans le bourg. Lorsqu'il donna sa terre à son fils Jean-Baptiste en 1806, à l'âge de 55 ans, il céda aussi un «restant» de marchandises dans la cave de la maison et un «restant» de cendres et de potasse dans la grange. François Prévost s'installa par la suite dans le bourg où il exploita une auberge (en 1815), et un magasin général avec son fils Hyacinthe, sur la rue l'Attrape (solage de la maison «Jolicoeur» aujourd'hui).

La terre et la maison en pierre restèrent la propriété de la famille Prévost jusqu'en 1858. En 1841, Jean Baptiste les céda à son fils Amable Cyprien, marchand de Montréal. Jean Baptiste Prévost fut un paysan très prospère. En 1831, lors du recensement, il produisait sur les 160 arpents cultivés de sa terre de 350 arpents, qui s'étendait depuis la rivière Jésus jusqu'au bout des terres de la rivière Mascouche : 300 minots⁷ de blé, 50 minots de pois, 400 minots d'avoine, 200 minots d'orge, 10 minots de maïs (bled d'Inde), 300 minots de «patates» et 60 minots de sarrasin. Il élevait 22 bovins, 7 chevaux, 80 moutons et 8 porcs. C'était la terre la plus productive de la seigneurie de Terrebonne.

Amable Cyprien Prévost posséda la terre de 1841 à 1858. Peut-être la loua-t-il, car il exploitait toujours son magasin-entrepôt sur la place Jacques-Cartier à Montréal⁸. En 1858, il la vendit à Edouard Chevalier⁹. Cette vente coïncida avec le début de l'expansion de son entreprise commerciale : « Dès 1856, le marchand Amable

Cyprien Prévost [acquit] deux terrains contigus avec des maisons en devant de parcelle et des dépendances à l'arrière [place Jacques-Cartier]. En remplacement d'une ancienne structure, Prévost aurait fait construire l'année suivante [1857] un nouveau bâtiment en brique en fond de lot et y aurait exploité une épicerie.¹⁰»

LA MAISON

Les travaux de restauration ont débuté par des sondages visant à vérifier la conformité des éléments décrits dans le marché de construction avec ceux de la maison en son état actuel.

Le curetage de la base des murs a permis de constater l'existence de certains des éléments mentionnés dans le marché : les croisées (fenêtres) sont en pierre de taille; les pierres de coin face à la Côte de Terrebonne sont piquées et gobetées, c'est-à-dire assemblées au mortier.



Les croisées en pierres de taille

Mais le plus étonnant demeure le fait qu'il s'agit maintenant d'une maison surélevée, érigée sur une première dont la muraille sert de fondation à la seconde. Cette fondation serait une portion de la maison construite pour Jean Dupré en 1732.

Claude Blouin, historien

Archéologie : Les fouilles du cimetière de Terrebonne en 2002-2003

Suite de la page 1

Les coûts de ces recherches ont été assumés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, et la Ville de Terrebonne.

Les premières interventions des archéologues sur le terrain ont eu lieu en novembre 2002 et en mai 2003. Elles visaient à repérer et évaluer des vestiges matériels de l'histoire de Terrebonne. Huit tranchées (8 m à 30 m de longueur par environ 3 m de largeur) et une surface d'environ 204 m² ont été excavées mécaniquement, sur l'ensemble du parc bordé par la rivière des Milles-Isles et les rues Saint-Pierre et Sainte-Marie. Vingt-neuf sondages (de 0,40 m² à 3 m²) ont également été fouillés à la main, à l'intérieur de ces excavations.

Plusieurs murs de fondations ont été mis au jour. Certains ont été attribués à l'église de Terrebonne (1735-1880), au couvent Notre-Dame (1823-1887) et au collège Saint-Louis (1888-1939). Les tranchées ont également permis de retrouver plusieurs sépultures. Un code a été attribué au vaste site archéologique afin de l'identifier : BkFj-9.

Des fouilles se sont ensuite concentrées à l'emplacement même où le nouveau théâtre de Terrebonne devait être implanté. Ainsi, au cours du printemps et de l'été 2003, une portion des 750 m² de terrain où devait être construit le bâtiment a été décapée avec une excavatrice, à une profondeur atteignant plus de 1 m. Une fois la couche de terre supérieure enlevée mécaniquement, des fouilles ont permis de mettre au jour 141 sépultures. Parmi celles-ci, quatre contenaient des cercueils vides. Les osse-

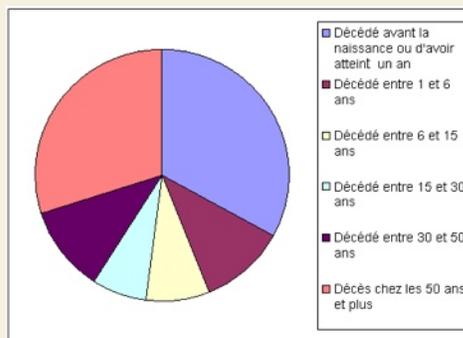
ments de quatre enfants accompagnaient ceux d'autres individus. Les 141 défunts mis au jour ont fait de l'ancien cimetière de Terrebonne le plus important cimetière à avoir été fouillé de manière systématique au Québec.

Environ 7000 personnes y auraient été inhumées depuis le début de la seigneurie. La portion fouillée en 2003, quant à elle, aurait été en usage entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle.

MORTALITÉ SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Une estimation de l'âge des 141 défunts a permis de remarquer deux pics de mortalité, l'un chez les individus de moins d'un an et l'autre chez les 50 ans et plus. À partir de 6 ans, la résistance aux maladies des enfants semble accrue. Les adultes dans la vingtaine ont également un taux de mortalité très bas, mais il s'accroît entre 30 et 50 ans.

Proportion des décès selon l'âge des squelettes dans le cimetière de Terrebonne.



Le profil de mortalité établi par les archéologues ne peut pas être représentatif de



Fouilles du cimetière de Terrebonne (Photo Normand Brière)

Dans une autre section du site BkFj9 on a fait de nombreuses découvertes: vestiges de l'église, du presbytère et du couvent, latrines et dépôts stratigraphiques dans l'arrière-cour du lot 318, latrines, dallage et plancher de bois sur le lot 316 ainsi que 10 sépultures extraites de deux cimetières et des restes de dépendances d'écuries, d'une remise et d'un hangar.

D'autres sites ont été explorés dans le Vieux-Terrebonne dont celui de la maison Perra-Bélisle (BkFj10). On y a découvert les vestiges d'une boulangerie du début du régime anglais et d'un dallage de pierres de la fin du XVIII^e siècle ainsi qu'un plancher en terre battue d'une dépendance du XIX^e siècle et des couches témoignant de l'occupation du site par des forgerons au cours du XX^e siècle.

la mortalité réelle à Terrebonne. En effet, seule une portion du cimetière a été excavée et le nombre d'individus est trop faible. Selon les registres de Terrebonne, 1146 personnes seraient mortes entre 1830 et 1850. C'est près de dix fois plus de décès, en vingt ans seulement, que l'échantillon archéologique. Il existe toutefois un consensus voulant que la mortalité infantile soit relativement plus élevée avant la fin du XIX^e siècle. Des changements dans la diète, la vaccination, la pasteurisation du lait, l'hygiène, les aqueducs et l'introduction du chlore dans l'eau pourraient être responsables de la baisse de la mortalité infantile qui s'ensuivit.

Le sexe n'a été déterminé que pour les adultes, soit 65 individus. Vingt-trois était des femmes et quarante-deux, des hommes. Cette disproportion entre les deux sexes a fait dire aux archéologues que l'échantillon masculin est sur-représenté par rapport à l'échantillon de squelettes féminins.

Les femmes mouraient généralement plus jeunes, en partie à cause des difficultés liées aux grossesses et à l'accouchement, mais leur situation s'améliorait avec l'âge. Elles pouvaient aisément atteindre la soixantaine, tandis que les hommes mouraient généralement dans la cinquantaine.

Les hommes mesuraient en moyenne 1,71 m (5' 6") tandis que les femmes mesuraient en moyenne 1,59 m (5' 3").

ORGANISATION SPATIALE DES SÉPULTURES

L'aire fouillée était séparée par un muret en pierre s'étendant d'ouest en est. Ce muret a servi de repère chronologique aux archéologues. Selon les documents d'archives, les paroissiens étaient attachés à leur cimetière. Lorsqu'il manqua d'espace, ils s'opposèrent à l'établissement d'un nouveau lieu d'in-

humation. Par conséquent, en 1838, le curé Porlier (1829-1846) dut se résigner à se départir d'une partie de son terrain, pour permettre l'agrandissement du cimetière. Cette partie de terrain correspond à la section au nord du muret, la section au sud étant antérieure à 1838.



(Photo Normand Brière)

L'espace fouillé ne semble pas avoir contenu de terrains familiaux. Les cercueils sont séparés les uns des autres, de manière plutôt uniforme, sans considération de l'âge ou du sexe. Autrement dit, rien ne porte à croire que des enfants ont été enterrés près de leurs parents ou que des époux ont été enterrés avec leur femme. Les gens paraissent avoir été inhumés en rang, selon la chronologie des décès.

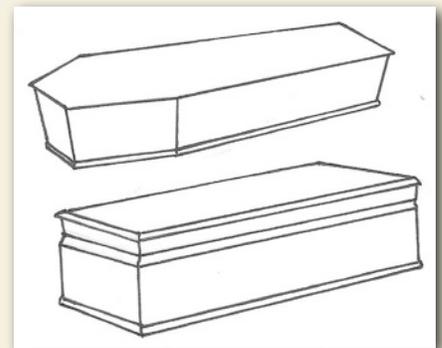
Il y a cependant des cas de bébés âgés de moins d'un an, enterrés avec un parent. Le bébé est alors placé au niveau des jambes ou des pieds de l'adulte et habituellement du côté gauche. Il y a également des sépultures multiples sans adultes. Dans ces cas, les enfants les plus jeunes reposent sur les plus vieux. Les sépultures multiples sont plus nombreuses au nord du muret en pierre, de sorte que les archéologues soupçonnent une évolution dans les coutumes funéraires. À un certain moment, après 1838, les morts ne seraient plus inhumés anonymement, mais plutôt comme membre d'une famille.

Les gens étaient tous inhumés en position allongée sur le dos, la face habituellement tournée vers le ciel. Le plus souvent, la tête était orientée vers l'Est. Pourtant, selon la coutume chrétienne, la tête devrait plutôt être orientée vers l'Ouest afin de voir le Christ au moment de se relever. En effet, le jour du Jugement dernier, il devrait apparaître à l'Est! La position de la tête laisse plutôt penser que le regard devait porter vers l'église. Les enfants ne semblent pas avoir requis les mêmes rituels, puisque l'orientation de leur tête était plus variable.

CULTURE MATÉRIELLE

Les archéologues ont pu observer plusieurs fragments de cercueils de bois. La majorité avait une forme rectangulaire. Quelques-uns, cependant, avaient un élargissement au niveau de la poitrine, ce qui leur donnait plutôt une forme hexagonale. Treize individus semblaient avoir été ensevelis sans cercueil. Un échantillon de dix cercueils a été soumis à des analyses spécialisées afin de déterminer l'essence du bois. Tous étaient faits de pin blanc de l'Est. Aucun cercueil ne présentait d'éléments décoratifs. Ils n'avaient même pas de poignées, de sorte qu'ils devaient être descendus en terre au moyen d'un système de cordage.

Cercueil de forme hexagonale



Cercueil de forme rectangulaire

Aucun marqueur de fosse, tel que des stèles en pierre, des croix et des clôtures décoratives, n'a été retrouvé.

Dix médailles en laiton de forme ovale ont été mises au jour. Sept étaient dans le secteur utilisé après 1838 (c.-à-d. au nord du muret en pierre). Les inscriptions et les dessins qui purent être identifiés se rapportent généralement à la Vierge Marie. L'une des médailles fait plutôt référence à Sainte-Philomène. De nombreux résidents de Terrebonne vouaient une dévotion à cette protectrice des enfants au XIX^e siècle.

Treize hommes et quatre enfants ont été retrouvés avec des boutons, ce qui indique qu'ils ont été inhumés avec des vêtements. Soixante et onze ont été retrouvés avec des épingles, suggérant qu'on avait plutôt enveloppé leur corps nu dans un linceul. Cette coutume, importée d'Europe, remonte à l'époque où les gens étaient inhumés sans cercueil.



(Photo Normand Brière)

ÉTAT DE SANTÉ

La répartition des lésions causées par l'arthrose indique que le haut du corps était plus affecté que le bas. De plus, la robustesse des os des bras et le développement musculaire (déduit à partir des empreintes laissées sur les os, aux endroits où les muscles s'y attachent) révèlent également une demande physique importante du haut du corps. Ces

caractéristiques osseuses renseignent sur les efforts consentis lors des activités quotidiennes de la population agricole de Terrebonne au XIX^e siècle. Certaines tâches agricoles, telles que le déplacement de pierres, le défrichage et le labourage, semblent avoir été très exigeantes pour les bras et le dos. Cependant, il est étonnant de constater que les jambes aient été moins en demande, car elles devaient être fortement sollicitées pour pousser la charrue. Les bras et les mains étaient également très utilisés dans certains métiers, tels que forgeron (un métier relativement fréquent à Terrebonne à l'époque), maçon, menuisier et charpentier. Bien que les femmes travaillaient dur, les efforts étaient plus importants chez les hommes. Leurs bras étaient mis à rude épreuve et, avec le temps, leur dos fléchissait sous l'arthrose.

La vie quotidienne comportait son lot d'accidents, puisque quatorze fractures ont été identifiées sur treize individus. Toutes les fractures, sauf une, se trouvaient sur des squelettes d'homme adulte. Les régions anatomiques le plus souvent fracturées sont, par ordre décroissant, l'épaule (quatre cas), les jambes (trois cas), les pieds (trois cas), les avant-bras (deux cas) et, finalement, les bras (un cas) et les mains (un cas). Parmi les fractures à l'épaule, trois sont des fractures de la clavicule.

La consommation de sucre était importante, tant chez les adultes que chez les enfants, à en juger par les caries dentaires. Les céréales constituaient l'alimentation de base des populations rurales. Or, le sucre s'y retrouve sous forme d'hydrates de carbone. De plus, les gens pouvaient consommer des produits de l'érable, de la mélasse et des fruits. Par ailleurs, la surface des dents est relativement peu usée. Cela sous-entend que les mets étaient cuisinés de

manière à n'imposer que peu de résistance à la mastication. On mangeait probablement beaucoup de bouillis, de soupes et de ragoûts, des mets peu abrasifs pour les dents.

Toutefois, 17 individus présentaient une usure prononcée des dents, dues à l'usage de la pipe. Ce type particulier d'abrasion crée un trou en forme de cercle ou de losange entre les dents, lorsque la bouche est fermée. Chacun avait sa préférence, quand à l'endroit où tenir la pipe. À en juger par la position des trous, elle pouvait être tenue du côté droit, du côté gauche ou vers l'avant de la bouche. Une minorité, seulement, la tenait indifféremment des deux côtés de la bouche. Fumer était une habitude d'homme, car seule une femme présentait ce type d'abrasion. À en juger par le degré d'usure, la pipe était tenue à la bouche toute la journée.



(Photo Normand Brière)

CONCLUSION

Les données archéologiques recueillies grâce aux fouilles menées à l'emplacement du nouveau théâtre de Terrebonne nous renseignent sur la mortalité, mais aussi sur la population vivante de Terrebonne au XIX^e siècle.

Les enfants et les jeunes femmes devaient lutter contre les maladies pour survivre. Toutefois, rendues à l'âge adulte, les femmes avaient une espérance de vie plus élevée que les hommes. Il n'y avait pas de cimetières fami-

liaux. Les gens étaient enterrés les uns à côté des autres, selon l'ordre des décès. Généralement enveloppés dans un linceul, les défunts étaient placés sur le dos dans un cercueil de pin sobre. Les cercueils étaient descendus en terre à l'aide d'un système de cordage, en prenant soin d'orienter la tête vers l'Est, vers l'église.

À l'époque, les hommes travaillaient dur. Les activités agricoles et les métiers pratiqués étaient très exigeants pour le haut du corps. Pour refaire le plein d'énergie, ils pouvaient compter sur une alimentation riche en sucre, préparée sous forme de bouillies, de soupes ou de ragoûts. Plusieurs étaient en tout temps accompagnés de leur pipe, peu importe la tâche qu'ils exécutaient.

Après avoir révélé quelques aspects de leur vie, les squelettes ont été ré-inhumés dans une fosse commune au cimetière régional de Terrebonne. Ces gens qui ne semblent pas avoir été accompagnés d'une pierre tombale, s'en sont fait offrir une. Dorénavant, tous pourrons facilement se recueillir devant une stèle portant la date du 31 mai 2004 pour rendre hommage à ces anciens habitants de la seigneurie de Terrebonne...

*Francis Bellavance, archéologue
membre de la SHRT*



(Photo Normand Brière)

Vous pouvez consulter le site de Francis Bellavance en cliquant sur ce [lien](#).

Démolition inévitable sur le chemin du Curé-Barrette, secteur de La Plaine ?

Durant la confection du relevé des immeubles patrimoniaux du territoire de Terrebonne, la maison Athanas-Ouimet a attiré plus particulièrement notre attention, malgré et à cause de son état de délabrement. Bien sûr, nous avons immédiatement déploré cet état de fait, et, considérant sa situation précaire, en avons fait un relevé photographique plus élaboré pour «mémoire».

Sise au 7951, chemin du Curé-Barrette (secteur La Plaine), cette maison de ferme à toiture mansardée est de style Second Empire, à deux versants et aux brisis courbés. Elle aurait été construite dans les années 1880. Elle compte trois lucarnes décorées finement et deux souches de cheminée simples. Son toit est recouvert de tôle à baguette et le parement principal est en «fausses briques». Sa galerie est protégée par un auvent qui s'étend sur deux façades. On remarque une ornementation simple qui sort quelque peu de l'ordinaire : le pignon des lucarnes est prolongé de corbeaux. L'intérieur de style «néo-victorien» n'a pas été altéré par des rénovations. Abandonnée!

À cause de son état d'insalubrité avancée (cave inondé, moisissures envahissantes, etc.), l'immeuble serait désormais irrécupérable et sera démoli à court terme, avec l'autorisation Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Triste et déplorable.

Nous avons retenu quatre photographies représentatives du bâtiment qui disparaîtra sous peu de notre paysage patrimonial collectif.

Claude Blouin, historien



Grande galerie couverte d'un auvent (photo SHRT, 2012)



Pignon de lucarne avec corbeau (photo SHRT, 2012)



Lucarnes à pignon, tôle à baguette (photo SHRT, 2012)



Prolongement de la galerie couverte (photo SHRT, 2012)

Documents : Deux textes de Madeleine de Verchères relatant son exploit

Suite de la page 1

Madeleine de Verchères a d'abord raconté son exploit dans une lettre qu'elle adressa, en 1699, à la comtesse de Maurepas, afin d'obtenir une pension du roi Louis XIV.

1. Lettre de Madeleine de Verchères à Mme de Maurepas¹

«Madame,

Nos Canadiens ne reçoivent du bien que sous les auspices de Monseigneur le comte de Maurepas qu'ils regardent comme leur protecteur. Les cruelles guerres que nous avons eues jusqu'à présent contre les Iroquois ont donné lieu à plusieurs de ma patrie de donner des preuves du zèle ardent qu'ils ont pour le service du prince. Quoique mon sexe ne me permette pas d'avoir d'autres inclinations que celles qu'il exige de moi, cependant permettez-moi, madame, de vous dire que j'ai des sentiments qui me portent à la gloire comme à bien des hommes.

Le hasard a fait que me trouvant à l'âge de quatorze ans environ, à quatre cents pas du fort de Verchères qui est à mon père, à huit lieues de Montréal, dans lequel il n'y avait qu'un soldat en faction, les Iroquois, qui étaient cachés aux environs dans les buissons, firent tout à coup une irruption sur tous nos habitants dont ils enlevèrent une vingtaine. Je fut poursuivie par un Iroquois jusques aux portes. Mais comme je conservai, dans ce fatal moment, le peu d'assurance dont une fille est capable et peut être armée, je lui laissai entre les mains mon mouchoir de col et je fermai la porte sur moi en criant : « aux armes ». Et sans m'arrêter aux gémissements de plusieurs femmes désolées de voir enlever leurs maris,

je montai sur le bastion où étoit la sentinelle. Vous dirai-je, Madame, que je me métamorphosai pour lors en mettant le chapeau du soldat sur ma tête, et que faisant plusieurs petits mouvements pour donner à connoître qu'il y avait beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût que le soldat, je chargeai moi-même un canon de quatre livres de balle que je tirai sur eux. Ce coup se précipita eut heureusement tout le succès que je pouvois attendre pour avertir les forts voisins de se tenir sur leurs gardes, crainte que les Iroquois ne fissent les mêmes coups. Je sçay, Madame, qu'il y a eu en France des personnes de mon sexe dans cette dernière guerre, qui se sont mises à la tête de leurs paisans pour s'opposer à l'invasion des ennemis qui entroient dans leurs provinces. Les Canadiennes n'auraient pas moins de passion de faire éclater leur zèle pour la gloire du roi si elles en trouvoient l'occasion. Il y a cinquante-cinq ans que mon père est actuellement au service. Sa destinée n'est pas heureuse, la nôtre l'est encore moins. Nous regardons Monseigneur de Maurepas comme le soutien du Canada. Pour nous, Madame, honorez-nous, nous autres filles, de vos bontés. Qu'il plaise à votre générosité me faire avoir une petite pension de cinquante écus, comme à plusieurs femmes d'officiers du pays qui en ont. Si je ne puis espérer cette grâce, que le bien que vous voudriez me faire rejaille du moins sur un de mes frères qui est cadet dans nos troupes. Faites-lui donner, s'il vous plaît, une enseigne. Il sait le service. Il s'est trouvé dans plusieurs expéditions



Madeleine de Verchères rendant le fort (Dessin C. W. Jefferys)

Résumé de l'article consulté :
 « Malgré l'interdit fait aux femmes de participer activement au combat dans la société d'Ancien Régime, il était parfois acceptable qu'elles interviennent activement par les armes, lorsqu'une situation militaire devenait critique. Le processus par lequel une femme se faisait soldat était très bien codé et peut être comparé aux rituels d'inversion des rôles décrits par les anthropologues. L'article examine le cas de trois femmes guerrières: Jeanne d'Arc, qui combattit les Anglais pour le compte de Charles VII, Jeanne Hachette, qui participa à la défense de Beauvais (France) lors du siège dirigé par le duc de Bourgogne en 1472, et Madeleine de Verchères, qui se battit pour défendre le fort de son père contre une attaque des Iroquois en 1692 [...] »

contre les Iroquois. Jen ay mesme eu un brullé par eux. Nous serons obligez de continuer nos prieres a Dieu pour vostre prospérité et celle de Monseigneur de Maurepas.

Je suis avec un tres profond respect, Madame, votre tres humble, tres obeissante et tres respetueuze servante, Marie Magdelaine de Verchere.

De Quebec, le 15^e d'octobre 1699.»

À une date qui n'est pas antérieure à 1726, à la demande du roi transmise par le gouverneur de Beauharnois, Madeleine de Verchères raconta une seconde fois son histoire, dans un mémoire intitulé *Relation des faits heroiques de Mademoiselle Marie Madelaine de Verchère contre les Iroquois aagée de quatorze ans, en l'année 1696 le 22^e octobre a huit heures du matin*. Beaucoup plus circonstancié que le premier, ce second récit raconte un état de siège qui s'étendit sur huit jours, pendant lesquels elle prit le commandement du fort, combattit, rusa avec les Iroquois et réussit même quelques sorties du fort au nez et à la barbe de l'ennemi, fusil en main, jusqu'à l'arrivée des renforts français auxquels elle rendit les armes. L'événement aurait plutôt eu lieu en 1692, puisque c'est l'année où Madeleine de Verchères eut effectivement ses 14 ans.²

2. Relation des faits heroiques de Mademoiselle Marie Madelaine de Verchère contre les Iroquois aagée de quatorze ans en l'année 1696 le 22^e octobre a huit heures du matin.³

«J'estois a cinq arpens du fort de Verchère appartenant au Sieur de Verchère mon père qui estoit pour lors a Kébec par ordre de Mr le Chevalier de Calières Gouverneur de Montréal, et ma mère estoit a Montréal. J'entendis tirer plusieurs coups de fusil sans sca-

voir sur quoy l'on tiroit. Bientôt j'aperçus que les Iroquois faisoient feu sur nos habitans qui estoient éloignés du fort environ d'une demi-lieüe. Un de nos domestiques me cria: «Sauvez vous, Mademoiselle, sauvez vous! Voyla les Iroquois qui viennent fondre sur nous ! » À l'instant je me détournay, en j'aperçus quarante-cinq Iroquois qui accouroient vers moy, n'en estant éloignés que d'une portée de pistolet. Résolüe de mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, je songeay à chercher mon salut dans la fuite. Je courus vers le fort en me recommandant à la Sainte Vierge en luy disant du fonds de mon cœur : « Vierge sainte, mere de mon Dieu, vous scavez que je vous ay toujours honorée et aimée comme ma chere mere, ne m'abandonnez pas dans le danger ou je me trouve; j'aime mille fois mieux perir que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connoit pas. Cependant, les Iroquois qui me poursuivoient, se voyant trop éloignez de moy pour me prendre en vie, auparavant que je pusse entrer dans le fort, et se sentant assez proches pour me tirer à coups de fusil, s'arrêtèrent pour faire leur décharge sur moy. Je l'essayay pendant longtems, ou du moins il m'ennuya fort. Les balles de quarante cinq fusils qui me siffoient aux oreilles me faisant paroître le tems bien long et l'éloignement du fort bien considerable, quoyque j'en fus bien proche. Estant à portée de me faire entendre, je criay: «Aux armes! Aux armes!», esperant que quelqu'un sortiroit pour venir me secourir. Mais en vain. Il n'y avoit dans le fort que deux soldats qui, saisis de frayeur, s'estoient retirés dans la redoute pour se cacher. Enfin arrivée à la porte, je trouvay deux femmes qui pleuroient leurs marrys qui venoient d'être tués, je les fis entrer malgré elles dans le fort dont je

fermay moy-même les portes. Alors je pensay à me mettre moy et le petit nombre de personnes qui m'accompagnoient à couvert des insultes des barbares. Je fis la visite du fort, je trouvay plusieurs pieux tombés qui faisoient des brèches par ou il estoit facile aux ennemis d'entrer. Je donnay mes ordres pour les faire relever et, sans avoir egard à mon sexe, ni à la foiblesse de mon aage, je prenois un pieu par un bout en encourageant les personnes qui estoient avec moy à le relever. J'eprouvay que quand Dieu donne des forces il n'y a rien d'impossible.

Les brèches du fort réparées, je m'en allay à la redoute qui servoit de corps de garde ou estoient les munitions de guerre. J'y trouvay les deux soldats, l'un caché et l'autre qui tenoit un méche allumée. Je demanday à ce-luy-cy : « Que voulez-vous faire de cette méche » ? « C'est pour mettre le feu aux poudres », me répondit-il, « et pour nous faire sauter ». « Vous estes un malheureux » ! luy répondis-je, « Retirez-vous, je vous le commande » ! Je luy parlay d'un ton si ferme et si assuré qu'il m'obéit. Sur le champ, je jettay ma coëffe. J'arboray un chapeau et, prenant un fusil, je dis à mes deux jeunes frères : « Battons-nous jusqu'à la mort. Nous combattons pour notre patrie et pour la religion. Souvenez-vous des leçons que mon père vous a si souvent donné, que des gentils hommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roy. Mes frères et les soldats animés par mes paroles firent un feu continuel sur l'ennemy. Je fis tirer le canon non seulement pour effrayer les Iroquois en leur faisant voir que nous estions en estat de nous bien deffendre ayant du canon, mais encore pour avertir nos soldats qui estoient à la chasse de se sauver dans quelque autre fort.

Mais, que n'a-t-on pas à souffrir dans ces extrémités ? Malgré le bruit de notre artillerie j'entendois les cris lamentables des femmes et des enfans qui venoient de perdre leurs marys, leurs frères et leurs pères. Je crus qu'il estoit de la prudence, pendant que l'on faisoit feu sur l'ennemi, de représenter à ces femmes désolées et à ces enfans le danger auquel nous exposent leurs hurlemens, qui ne pouvoient pas manquer d'être entendus de l'ennemy, malgré le bruit des fusils et du canon. Je leur ordonnay de se taire afin de ne pas donner lieu de croire que nous estions sans ressource et sans espérance.

Pendant que je leur parlois de la sorte, j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort: c'estoit le Sr Pierre Fontaine, avec sa famille, qui venoit débarquer dans l'endroit ou je venais d'être manquée par les Iroquois qui y paroissoient encore à droit et à gauche. Cette famille alloit être défaite, si on ne leur eut donné un prompt secours. Je demanday aux deux soldats s'ils vouloient aller au devant de cette famille pour luy favoriser le débarquement qui estoit à cinq arpens du fort. Leur silence me faisant connoître leur peu de résolution, je commanday à Laviolette, notre domestique, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte pendant que j'irois moy-même au bord de la rivière, le fusil à la main et le chapeau sur la tête. J'ordonnay, en partant, que si nous estions tués l'on fermat les portes du fort et que l'on continuât toujours à se bien deffendre. Je partis dans la pensée que Dieu m'avoit inspirée, que les ennemis qui estoient en présence croyoient que c'estoit une feinte que je faisois pour les engager de venir au fort d'ou l'on feroit une vive sortie sur eux. Ils le crurent effectivement, et ainsy j'eus lieu de sauver ce pauvre Pierre Fontaine, sa femme et ses

enfans. Estant tous débarqués, je les fis marcher devant moy jusqu'au fort à la vüe de l'ennemy. Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avoit plus à craindre pour eux que pour nous. Ils ne sçavoient pas qu'il n'y avoit dans le fort de Verchère que mes deux jeunes frères aagés de douze ans, notre domestique, deux soldats et un vieillard aagé de 80 ans, avec quelques femmes et quelques enfans.

Fortifiée de la nouvelle récrüe que me donna le canot de Pierre Fontaine, je commanday que l'on continuât à faire feu sur l'ennemy. Cependant, le soleil se couche. Un nord-est impetueux, qui fut bientôt accompagné de neige et de grelse, nous annonce la nuit la plus affreuse qui se puisse imaginer. Les ennemis, toujours en présence, bien loin de se rebuter d'un tems si facheux, me firent juger par leurs mouvemens, qu'ils vouloient escalader le fort à la faveur des ténèbres. J'assemble toutes mes troupes, c'est-à-dire six personnes, auxquelles je parlay ainsy : « Dieu nous à sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, mais il faut prendre garde de ne pas tomber cette nuit dans leurs filets. Pour moy, je veux vous faire voir que je n'ay point de peur : je prends le fort pour mon partage, avec un homme aagé de 80 ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, la Bonté et Galhet [noms des deux soldats] vous irez à la redoute avec les femmes et les enfans comme estant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serois brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre, dans cette redoute, pour peu que vous combattiez.

À l'instant, je place mes deux jeunes frères sur deux bastions, ce jeune homme de 80 ans sur le troisième, et

moy je pris le quatrième. Chacun fit bien son personnage. Malgré le sifflement du nord-est, qui est un vent terrible en Canada dans cette saison, malgré la neige et la gresle, l'on entendoit à tout moment: «Bon quart!» de la redoute au fort, et du fort à la redoute: «Bon quart ! ». On auroit cru à nous entendre que le fort estoit rempli d'hommes de guerre. Aussy les Iroquois, gens d'ailleurs si rusés et si belliqueux y furent- ils trompés comme ils l'avouèrent, dans la suite, à Mr de Callières, à qui ils déclarèrent qu'ils avoient tenu conseil pour prendre le fort pendant la nuit, mais que la garde que l'on y faisoit sans relâche les auroit empêché d'exécuter leur dessein, surtout ayant déjà perdu du monde par le feu que mes deux jeunes freres et moy avions fait sur eux, le jour précédent.

Environ une heure après minuit, la sentinelle du bastion de la porte cria : « Mademoiselle, j'entends quelque chose ». Je marche vers luy pour découvrir ce que c'estoit. J'aperçus au travers des ténèbres et à la faveur de la neige quelques bêtes à cornes, tristes restes de nos ennemis. L'on me dit: «Il faut ouvrir la porte pour les faire entrer ». « À Dieu ne plaise », répartis-je, « vous ne connoissez pas encore tous les artifices des sauvages, ils marchent sans doute après ces bestiaux couverts de peaux de bêtes pour entrer dans le fort, si nous sommes assez indiscrets pour en ouvrir la porte ». Je craignois tout d'un ennemy aussy fin et aussy rusé que l'Iroquois. Cependant après avoir pris toutes les mesures que demande la prudence dans ces circonstances, je jugeay qu'il n'y avoit point de risque à ouvrir la porte. Je fis venir mes deux frères avec leurs fusils bandés en cas de surprise et ainsy nous fimes entrer ces bestiaux dans le fort.

Enfin, le jour parut et le soleil, en dissipant les tenebres de la nuit, sembla dissiper notre chagrin et nos inquiétudes. Je parus aux milieu de mes soldats avec un visage guay, en leur disant: «Puisqu'avec le secours du ciel, nous avons bien passé cette nuit, toute affreuse qu'elle a esté, nous en pourrons bien passer d'autres en continuant notre bonne garde, faisant tirer le canon d'heure en heure pour avoir du secours de Montreal, qui n'est éloigné que de huit lieües. Je m'aperçus que mon discours avoit fait impression sur les esprits. Il n'y eut que Madelle Marguerite Antiôme, femme du Sr Pierre Fontaine, qui, extrêmement peureuse, comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes de nation, demanda à son mary de la conduire dans un autre fort, lui représentant que si elle avoit été assez heureuse pour échapper, la première nuit, à la fureur des sauvages, elle ne devoit pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante: que le fort de Verchère ne valloit rien, qu'il n'y avoit point d'hommes pour le garder, et que d'y demeurer c'estoit s'exposer à un danger evident, ou de tomber dans un esclavage perpetuel, ou de mourir à petit feu. Le pauvre mary, voyant que sa femme persistoit dans sa demande, et qu'elle vouloit se retirer au fort de Contre-Cœur, éloigné de trois lieües de celui de Verchère, lui dit: «Je vas vous armer un canot d'une bonne voile, avec vos deux enfans qui sçavent bien canoter. Pour moy, je n'abandonneray jamais le fort de Verchère tandis que Mademoiselle Magdelon y sera (c'est ainsy que l'on m'appelloit dans mon enfance). Je luy fis réponse d'un ton ferme et hardy que je n'abandonnerois jamais le fort, que j'aimois mieux périr que de le livrer aux ennemis, qu'il estoit d'une consequence infinie qu'ils n'entrassent dans aucun fort françois, qu'ils

jugeroient des autres par celuy-cy, s'ils s'en emparoiert, et qu'une pareille connoissance ne pourroit servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage.

Je puis dire avec vérité que je fus deux fois vingt quatre heures sans dormir ny manger ; je n'entray pas une seule fois dans la maison de mon père, je me tenois sur le bastion, ou j'allois voir de quelle manière l'on se comportoit dans laredoute; je paraissois toujours avec un air riant et gay; j'encourageois ma petite troupe par l'espérance que je leur donnois d'un prompt secours.

Le huitième jour (car nous fîmes huit jours dans de continuelles allarmes, toujours à la vüe de nos ennemis, et exposés à leur fureur et à leur barbarie), le huitième jour, dis-je, Mr de Lamonnerie, lieutenant détaché de Mr de Callières, arriva la nuit avec quarante hommes. Ne sachant point si le fort estoit pris, il faisoit son approche en grand silence. Un de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria : « Qui vive » ?. J'estois pour lors assoupié, la tête sur une table, mon fusil de travers dans mes bras. La sentinelle me dit qu'il entendoit parler sur l'eau. Sans perdre de tems, je montay sur le bastion pour reconnoître à la voix si c'estoient sauvages ou françois, je leur demanday: «Qui estes vous»? Ils me répondirent: «François, c'est La Monnerie, qui vient vous donner du secours ». Je fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçay une sentinelle et je m'en allay au bord de l'eau pour le recevoir. Aussytôt que je l'apperçus, je le saluay par ces paroles: «Monsieur, vous soyez le bien venu, je vous rends les armes ». « Mademoiselle », me répondit- il d'un air galant, « elles sont en bonnes mains ». « Meilleures que vous ne croyez », luy repliquay-je. Il visita le fort, il le trouva

en tres bon estat, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis: «Mr faites relever mes sentinelles afin qu'ils puissent prendre un peu de repos. Il y a huit jours que nous n'avons point descendu de dessus nos bastions.»

J'oublois une circonstance qui pourra faire juger de mon assurance et de ma tranquillité. Le jour de la grande bataille, les Iroquois qui environnoient le fort faisant bruler les maisons de nos habitans, saccageant et tuant leurs bestiaux à notre vue. Je me ressouvins, à une heure de soleil, que j'avois trois poches de linge avec quelques couvertures hors du fort. Je demanday à mes soldats si quelqu'un vouloit venir avec moy, le fusil à la main, chercher mon linge. Leur silence, accompagné d'un air sombre et morne, me faisant juger de leur peu de courage, je m'adressay à mes jeunes frères, en leur disant: «Prenez vos fusils et venez avec moy!» - «Pour vous», dis-je aux autres, « continuez à tirer sur nos ennemis, pendant que je vas chercher mon linge ». Je fis deux voyages à la vüe des ennemis, dans le lieu même ou ils m'avoient manquée quelques heures auparavant. Ma démarche leur parut sans doute suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre, ni même tirer pour m'ôter la vie. J'éprouvay que quand Dieu gouverne les choses, l'on ne peut que bien reussir.

Depuis que je suis mariée (l'an 1722) je me suis trouvée dans une occasion assez délicate ou il s'agissoit de sauver la vie à Mr de La Perrade, mon mary, et a moy. Deux abnakis des plus grands hommes de leur nation, estant entrés chez nous chercher une querelle a Mr de La Perrade, il leur dit en Iroquois: «Sortez d'icy!» Ils sortirent tous deux tres fachés. Leur sortie, qui fut fort brusque, nous fit croire la querelle finie.

Nous n'examinâmes point leurs démarches, persuadés qu'ils avoient pris le party de s'en aller. Dans un moment, nous fumes fort surpris de les entendre tous les deux dans le tambour de la maison, faisant le cry de mort et disant: «Tagarianguen», qui est le nom iroquois de mon mary, « tu es mort » ! Ils estoient armés, l'un d'un casse-tête et l'autre d'une hache. Céluy-cy enfonce, brise la porte à coups de hache, entre comme un furieux, la rage peinte sur le visage, leve la hache sur la tête de Mr de La Perrade, qui fut assez adroit et assez heureux pour parer le coup, en se jettant à corps perdu sur le sauvage. Mais il estoit trop foible pour pouvoir resister longtems à un sauvage d'une stature gigantesque et dont les forces répondoient à la haute taille. Un homme de résolution, qui se trouva fort à propos à la porte de la maison, donna du secours à Mr de La Perrade. Le sauvage, qui estoit armé d'un casse-tête, voyant son compagnon en presse, entre, leve le bras pour décharger son coup sur la tête de mon mary. Resolüe de perir avec luy, et suivant les mouvemens de mon cœur, je sautay, ou plutôt, je volay vers le sauvage. J'empoigne son casse-tête, je le desarme. Il veut monter sur un coffre, je luy casse les reins avec son casse-tête, et je le vois tomber à mes pieds. Je ne fus jamais plus surprise que de me voir à l'instant enveloppée par quatre sauvagesses. L'une me prend à la gorge, l'autre aux cheveux après avoir arraché ma coëffe, les deux autres me saisissent par le corps pour me jeter dans le feu. À ce moment, un peintre me voyant auroit bien pu tirer le portrait d'une Magdelaine décoëffée, mes cheveux epars et mal arrangés, mes habits tout déchirés, n'ayant rien sur moy qui ne fut par morceaux. Je ne ressemblois pas mal à cette sainte, aux larmes près, qui ne coulèrent jamais de

mes yeux. Je me regardois comme la victime de ces furieuses outrées de douleur de voir, l'une son mary, les autres leur parent etendu sur la place sans mouvement et presque sans vie. Bientôt j'allois etre jettée dans le feu, lorsque mon fils Tarieu aagé seulement douze ans animé comme un lion à la vüe de son pere qui estoit encore aux prises avec le sauvage et de sa mere prête à etre devorée par les flammes, il s'arme de ce qu'il rencontra, frappa avec tant de force et de courage sur la tête et sur les bras de ces sauvagesses, qu'il les obligea à lâcher prise. Debarrassée d'entre leurs mains je cours au secours de Mr de La Perrade, passant sur le ventre de celuy que j'avois etendu par terre. Les quatre sauvagesses s'estoient déjà jettée sur Mr de La Perrade pour luy arracher la hache qu'il tenoit et dont il vouloit casser la tête au malheureux qui venoit de le manquer. Prenant le sauvage par les cheveux, luy dit: «Tu es mort, je veux avoir ta vie». Le François dont j'ay parlé, qui donnoit secours à Mr de La Perrade, me dit : « Madame, ce sauvage demande la vie, je crois qu'il faut luy donner quartier. Nous ne savons si ces femmes ne sont point armées de couteaux». En même tems, ces sauvagesses, qui jusqu'alors avoient toujours poussé des cris effroyables qui nous empêchoient de nous entendre, demandèrent aussy la vie. Nous voyant les maitres, nous crumes qu'il estoit plus glorieux de pardonner à notre ennemi vaincu que de le faire mourir. Ainsy, je sauvay la vie à mon mary, et mon fils aagé douze ans sauva la vie à sa mere. Cette action fut aux oreilles de Mr de Vaudreuil. Il voulut s'informer du fait par luy-même. Il vint exprés sur les lieux, il vit la porte cassée, il parla au François temoin de l'action, et scut, dans la suite, des sauvages mêmes, la verité de ce que je viens d'exposer.

Voylà la narration simple et juste de mon aventure, qui m'a déjà procuré des graces de sa Majesté, et que je n'aurois pas pris la liberté de rediger par escrit, si Mr le Marquis de Beauharnois, notre illustre gouverneur, qui n'a point d'autre attention que de mettre notre colonie à couvert de l'irruption des Barbares, et d'y faire fleurir la gloire du nom «françois», en rendant redoutable le nom de notre invincible monarque à tous les ennemis, et respectable et aimable à tous ses sujets, ne m'avoit engagée à faire ce détail. Sa sagesse ne se contente pas de contenir toutes les nations sauvages dont nous nous sommes environnés dans le respect et dans la crainte, et de tenir éloignés à quatre ou cinq cens lieües les ennemis de l'estat. Son infatigable application aux affaires les plus serieuses n'estant interrompüe que par l'attention qu'il donne à ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'établissement de cette colonie, il le fait valoir avec cette bonté et cet air noble et grand, qui luy sont si naturels. Il le propose pour exemple, afin d'animer de plus en plus les sujets du Roy à se distinguer par des actions eclatantes lorsque l'occasion s'en presentera.»

Les textes sont des transcriptions des lettres originales reproduites dans un article paru dans la *RHAF* en 1999 :

GERVAIS, Diane et Serge LUSIGNAN, « De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchères la femme guerrière dans la société d'ancien régime », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53, 2 (1999) : 171-205.

Connaissez-vous ? : Les origines de Noël

Les Fêtes sont à nos portes. Vous êtes sûrement dans vos emplettes, vous allez probablement passer un très beau Noël auprès de votre famille, mais avez-vous déjà pensé que Noël ce n'est pas juste une fête chrétienne ? Probablement pas. Depuis que vous êtes petit ou petite, Noël est la célébration de la naissance du Christ. Avant la Nativité, qu'était Noël ? Qu'y avait-il comme célébration ?

LES ORIGINES DE NOËL

Les origines du mot Noël sont diverses. Pour certains, Noël viendrait du mot latin « novella » qui au Moyen Âge servait à annoncer les bonnes nouvelles. Pour d'autres, Noël viendrait de l'expression latine « natalis dies » qui signifierait jour de naissance. Et pour d'autres, le mot Noël serait d'origine gauloise et voudrait dire « dite noïo hel », nouveau soleil, qui annonce le solstice d'hiver.

Il est vraiment difficile de trouver l'origine exacte du mot Noël. Avant l'ère chrétienne, dans différentes cultures, pour l'annonce du solstice d'hiver, il y avait des célébrations et des coutumes.

Il y a une tradition qui se distingue des autres, soit les Saturnales. Ce sont les Romains qui fêtaient les Saturnales du 17 au 24 décembre. Ces fêtes étaient organisées en l'honneur de Saturne, dieu des semailles et de l'agriculture. Les Romains remerciaient leur dieu de l'abondance de la récolte.



Représentation des Saturnales

Pour l'évènement, les maisons étaient décorées de feuillage et de branchages en

l'honneur du dieu Saturne. Pendant la durée de ces fêtes, les esclaves jouissaient d'une liberté provisoire, ces derniers prenaient la place de leurs maîtres, l'autorité des maîtres était suspendue. Vous pouvez vous imaginer que pendant cette période, il y avait des excès de tous genres.

À la fin du IV^e siècle, l'Église chrétienne fit interdire ces fêtes païennes qu'elle considérait très licencieuses.

Les premiers Chrétiens n'ont pas fêté Noël le 25 décembre. Cette date ne fut choisie qu'en l'an 354 après Jésus-Christ par l'Église pour supplanter les fêtes païennes qui existaient encore. Par la suite, différentes traditions furent implantées : les fêtes de Noël commençaient le premier dimanche de l'Avent et se terminaient à l'Épiphanie.

L'AVENT

L'Avent, vient du latin « adventus » qui signifie venue, ceci consistait à l'attente de la venue de Jésus, mais avant que l'église s'approprie la période de l'Avent, l'origine de l'Avent se situait dans la période gallo-romaine qui courre depuis la conquête de la Gaule par Jules César (52 avant J.-C) jusqu'à la bataille de Soissons (486) qui mettait fin à l'Empire romain en Gaule. L'Avent n'aurait été officiellement instauré qu'au VI^e siècle par Rome; les Chrétiens de Gaule et de Rome se préparaient à l'Avent en jeûnant.

La période de l'Avent débute le troisième dimanche avant Noël. À cette période de l'année, le soleil se couche tôt; les préparatifs de la Nativité étaient une occasion d'apporter joie et lumière dans les maisons décorées avec des bougies et des lanternes. C'était un temps de joie qui permettait aux gens de se mettre dans l'esprit de la Nativité.

L'ÉPIPHANIE

Après la période de l'Avent, les célébrations de Noël et du jour le l'An, arrive l'Épiphanie que l'on connaît surtout sous le nom de « jour des Rois ». Le mot épiphaneie vient du grec « epipheneia » qui

signifie manifestation ou apparition. L'utilisation du terme épiphaneie est antérieure au christianisme.

À l'origine, l'Épiphanie était une célébration païenne de la manifestation de la Lumière le 6 janvier, journée qui commençait à rallonger dans le cycle lunaire. Pendant la célébration de la Lumière, une galette ronde de couleur dorée, qui représentait le soleil, était partagée entre les convives.

La première apparition de la galette du roi remonte à 1311, les Chrétiens s'approprièrent la fête pour honorer les trois rois mages : Melchior, Gaspard et Balthazar.

EN GUISE DE CONCLUSION...

Aujourd'hui la tradition des Fêtes a beaucoup changé. Nous commençons à penser aux préparatifs de Noël après la journée d'Halloween. Nous ne fêtons pas l'abondance des récoltes ni le solstice d'hiver et il n'y a aucun échange de classe sociale. Mais, il y a quelque chose qui est resté dans notre cœur, c'est que les Fêtes sont une période de rapprochement, d'entraide et d'amour, une tradition qui perdure.

*Carole Limoges,
administratrice de la SHRT*



Décoration moderne de Noël

La Société d'histoire présente son programme d'activités de l'hiver 2013

JANVIER 2013 : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ, AXÉE SUR LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL, DANS LE CADRE DE NOTRE VEILLÉE DES ROIS.

Jeudi 10 janvier 2013 : **La fête des Rois : tradition religieuse et profane** par Mario Rochon, organiste

Première Veillée des Rois de la SHRT. Concert d'orgue commenté. En complément, un ensemble vocal interprétera quelques chants anciens de Noël et de l'Épiphanie, extraits du répertoire de Christophe Ballard imprimé en 1703. Seul Christophe Ballard fut autorisé à imprimer la musique en France, au XVII^e siècle, grâce à un privilège accordé par Louis XIV en 1673.

Galette des Rois, viennoiseries et café seront servis, une gracieuseté de Première Moisson (Terrebonne).

19h30, église Saint-Louis-de-France, 825, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Jeudi 31 janvier 2013 : **Le bourg de Terrebonne : 1760-1840** par Claude Blouin, historien

Entre la Conquête (1763) et les rébellions de 1837-1838, le bourg de Terrebonne connut deux périodes d'effervescence économique liées à l'activité de ses moulins : la Guerre d'indépendance américaine (1774-1783) et l'exploitation de la seigneurie par la Mackenzie, Oldham & Co. de 1802 à 1832. La population du bourg ne cessa de croître : dès 1763, madame Elisabeth de Ramezay autorisa son expansion à l'est de la rue Sainte-Marie, au sud du chemin du Roy. Les terres de Jean-Baptiste Dupré et Joseph Limoges furent loties.

19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Jeudi 28 février 2013 : **Geneviève-Sophie Raymond, veuve Masson** par André Fontaine, consultant

Lorsque le 6 avril 1818, Marie-Geneviève-Sophie Raymond épousa Joseph Masson à La Prairie, elle était âgée de 19 ans. Elle était la fille de Jean-Baptiste Raymond, homme d'affaires de ce village. Fils d'un trafiquant de fourrures, Raymond faisait aussi le commerce des grains et de la potasse et avait été député de la circonscription de Huntington à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada de 1800 à 1808. Devenue veuve en 1847, elle prit les rênes de la succession de son mari et administra la seigneurie jusqu'en 1854.

19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.



Mme Masson, Terrebonne, QC, 1865 (William Notman, Musée McCord, I-17690.1)



André Fontaine, consultant

Notes et références

Note de recherche : la maison Jean Dupré sur la côte de Terrebonne (1732), p. 4

¹ Henri Masson, *La Seigneurie de Terrebonne sous le régime français*, Montréal, s.é., 1982, p. 41. Les informations de l'auteur sont incomplètes puisque le livre Terrier débute en 1780 pour cet emplacement. Il faut retracer les activités de Dupré dans les banques de données Parchemin d'Archiv-Histo et Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal.

² *Id.* p. 36-49.

³ Fournil : Pièce attenant au four, et où on pétrit la pâte. (*Littré*)

⁴ Louis Lepage de Sainte-Claire, *Aveu et dénombrement des fiefs de Terrebonne et des Plaines*, 20 mai 1736.

⁵ James Finlay (1766-1830). Important marchand d'origine écossaise qui a dominé la vie commerciale de Belœil de 1800 à 1814 où il fut propriétaire du Vieux-Moulin de 1802 à 1814. Commis pour la Compagnie du Nord-Ouest en 1787 au poste de Fort de l'Isle en Saskatchewan, il est à Montréal en 1798; il y épouse alors Elizabeth Grant, fille du marchand John Grant. Juge de paix en 1807, le premier de Belœil. Lieutenant-colonel de milice en 1814. Résida à Lachine après son départ de Belœil. Source en ligne : <http://dictionnaire.shbmsh.org/sh-dict-f.html>. Voir aussi <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/JamesFinlay1766-1830.htm>

⁶ Voir aussi Serge Laurin, *Rouge, Bleu. La saga des Prévost et des Nantel. Chronique d'un siècle d'histoire politique dans la région des Laurentides*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 284p.

⁷ Un minot (mesure ancienne) équivalait à 3 boisseaux (mesure ancienne) ou environ 38 litres en unités internationales actuelles.

⁸ Voir en ligne les magasins-entrepôts d'Amable-Cyprien Prévost : http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=g&num=33, http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=g&num=32, http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?num=28&sec=e

⁹ La suite de la chaîne des titres s'établit ainsi : Edouard Chevalier (1858-1877); Félix Limoges (1877-1881); Damase Limoges (1881-1888); Joachim Limoges (1888-1906); Eugène Gascon (1906-1908); Edouard Gascon (1908-1934); Émilien Debien (1934-1940); Gérard Debien (1940-1994); succession Gérard Debien (1994-2006); Pascal Lapointe et Fanny Quenneville (2006-2009); Nathalie Dubé (2009-2012); 9126-8375 Québec inc (2012-).

¹⁰ Voir plus haut note 8.

Archéologie : Les fouilles du cimetière de terrebonne en 2002-2003 (par Francis Bellavance), p. 7

ARKÉOS, 2004, *Inventaire archéologique au site BkFj-9, Vieux-Terrebonne. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne*. La Société de développement culturel de Terrebonne/MCCQ/Ville de Terrebonne, rapport inédit, 193 p.

ARKÉOS, 2005, *Mourir et vivre à l'ombre des moulins. Fouille bio-archéologique de l'ancien cimetière de Terrebonne, site BkFj-9*. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne. MCCQ/Ville de Terrebonne/Société de développement culturel de Terrebonne, rapport inédit, 289 p.

Documents : Deux textes de Madeleine de Verchères relatant son exploit, p. 12

¹ Archives nationales du Canada, Archives des Colonies, série F 3, vol. 4, folio 341, bobine 7930.

² Note des auteurs : « On trouve une allusion aux événements racontés par Madeleine dans la *Relation de ce qui s'est passé en Canada depuis le mois de septembre 1692 jusqu'au départ des vaisseaux en 1693* : « Mr de Calliere resolut donc suivant les ordres de Mr le Comte d'envoyer ravitailler Chambly et depescha un canot pour visiter les passages de la rivière de Richelieu ou l'on apprehendons avec apparence que des batteaux chargez ne trouvassent pas assez d'eau, ce canot a son retour eut connaissance que les ennemis avoient tué et pris prisonniers quelques personnes à Vercheres, emmené les bestiaux dans le bois et levé la chevelure à un soldat à St-Ours. On jugea que ce ne pouvoit estre qu'un petit party détaché du gros. » (Archives nationales du Canada, Archives des colonies, série C 11 A, vol. 12-1, bob. 6062). Les faits racontés dans la première lettre sont authentifiés par l'intendant Champigny dans la correspondance officielle de la colonie, *Lettre du 15 octobre 1700* (Archives des colonies, série C 11 A, vol. 18, bobine 6068). Le récit de Madeleine fut repris dans des termes très semblables par Bacqueville de la Potherie dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale* sans doute achevée en 1702 et publiée en 1722. »

³ Archives nationales du Canada, collection Moreau de Saint-Méry, Archives des Colonies, série F 3, vol. 5, folio 434, bobine 7931.

Donateurs



La SHRT est membre des organismes suivants :

